



**EDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
NORD - PAS-DE-CALAIS**

Déclaration Conseil Académique de Formation 05/05/2025

Madame la Rectrice, Mesdames et messieurs les membres du CFA,

La CFDT profite de cette instance pour réaffirmer son opposition aux mesures imposées sur la formation continue depuis septembre dernier imposant que celle-ci ait lieu « hors temps scolaire ». Elles ont été prises sans concertation, sans prise en compte de la réalité du travail des personnels et en jouant sur le statut ambigu de la formation continue : le mercredi en semaine de classe, nous sommes simplement convoqués ; mais en période de vacances, la journée de formation ouvre droit à une prime (20€ bruts/heure), ce qui semble prouver qu'il s'agit d'un temps de travail supplémentaire. Pourquoi donc alors n'en serait-il pas de même les mercredis ?

Nous remercions les services pour le document de travail. Si certains formats de formation peuvent être intéressants : l'alternance formation synchrone/ asynchrone, qui peut favoriser l'expérimentation, ou encore la déclinaison locale de la formation et les formations « inter-établissements », rien ne pourra remplacer la richesse des formations en présentiel et des échanges entre professionnels qu'elles favorisent. Les axes thématiques proposés sont cohérents avec les enjeux académiques et les problématiques de l'EN comme l'IA ou l'école inclusive. Mais là aussi, les modalités de mises en œuvre risque d'assécher la formation continue alors que la formation continue est dans l'intérêt de tous et toutes, personnels comme élèves.

Merci pour votre écoute.